

SOCIÉTÉ

societe.union@sonapresse.com

Prison centrale de Libreville : réception d'un bâtiment annexe de la détention

Charly NYAMANGOY BOTOUNOU
Libreville/Gabon

Le ministre de la Justice, garde des Sceaux, en charge des droits de l'Homme, Erlyne Antonella Ndembet-Damas, a réceptionné hier le bâtiment annexe 3 de la détention à la prison centrale de Libreville, le plus grand pénitencier du pays. Il s'agit d'un bâtiment flambant neuf devant accueillir les nouveaux détenus avant leur admission en milieu carcéral. Le geste symbolique de remise des clés a été effectué par le ministre de la Défense nationale, Michael Moussa-Adamo, en présence du ministre en charge de l'Agriculture, Bien-di Maganga Moussavou et de plusieurs officiers et sous-officiers des Forces de défense, de sécurité et ceux de la Sécurité pénitentiaire.

Dans son mot de circonstance, Madame le garde des Sceaux, qui a également visité la salle multimédia pour la réinsertion des personnes incarcérées, a placé l'évènement dans le cadre de la Journée internationale des droits de l'Homme célébrée ce même 10 décembre à travers la planète. " À l'occasion de la célébration de la Journée internationale des droits de l'homme (...), il est apparu opportun au gouvernement d'y associer la dédicace de cette nouvelle bâtisse en profitant des activités de commémoration de cette journée, ainsi que la mise à disposition aux personnes incarcérées, en vue de participer à leur réinsertion, d'une salle multimédia équipée par notre partenaire l'Unesco ", a indiqué Erlyne Antonella Ndembet-Damas. Les travaux de ce bâtiment, qui s'inscrivent dans le cadre

de l'extension des structures d'accueil de la maison d'arrêt de Libreville, ont été réalisés par les services du Génie militaire. Ils ont consisté, au niveau de la zone d'accès, à préparer une plateforme, à mettre en œuvre du graveleux latéritique sur une épaisseur de 30 cm et celle du rouleau compactage du calcaire sur une épaisseur de 20 cm. Au niveau de l'infirmierie, ils ont porté sur la réalisation successive de nappe de tissage de 6 m sur 3 m en acier de 10 mm chacune, et l'étagage d'un béton armé sur une épaisseur de 12 cm.



Photo: BOTOUNOU

Le geste symbolique de remise des clés par le ministre de la Défense à sa collègue garde des Sceaux.

Unesco : les comités scientifiques renouvelés

ENA
Libreville/Gabon

EN place depuis 2013, les comités nationaux des programmes scientifiques internationaux et intergouvernementaux de l'Organisation des Nations unies pour l'éducation, la science et la culture (Unesco) se devaient d'être redynamisés pour répondre aux nouveaux agendas de l'Institution. En fait de redynamisation, ils doivent s'inscrire dans le challenge qu'est le Programme de développement durable à l'horizon 2030, intitulé " Transformer le monde ". Comme l'a souligné le secrétaire général de la Commission nationale gabonaise pour l'Unesco, Dr Fred Paulin Mewono, " ces comités nationaux des programmes scientifiques internationaux et intergouvernementaux de l'Unesco représentent un réseau de partenaires qui constituent des outils indispensables à la mise en œuvre de l'action de l'institution onusienne au plan national ". De même, a-t-il indiqué, " sept ans après leur création, il est une nécessité de relancer l'effectivité de



Photo: Antoine Essone Ndong

Les nouveaux responsables des comités scientifiques de l'Unesco entourant le SG de l'Enseignement supérieur et le SG de la Commission nationale de l'Unesco.

ces comités nationaux des programmes scientifiques de l'Unesco, dans le cadre d'une consultation inclusive de toutes les parties intéressées" (ministères, ONGs, universitaires). Représentant le ministre de l'Enseignement supérieur (président de la Commission nationale de l'Unesco), le secrétaire général de ce département ministériel, Pr Frédéric Mambenga Ylagou, s'est réjoui de la tenue de cet " atelier de redynamisation des comités gabonais du Programme hydrologique intergouvernemental-PHI ", en ce

que " ces comités jouent un rôle crucial dans l'implémentation, au niveau national, des programmes scientifiques de l'Unesco, en collaboration avec la Commission nationale de l'Unesco ". Définissant les nombreuses missions de ces organismes, il a indiqué que " la commission nationale de l'Unesco et le Bureau de l'Unesco de Libreville offrent, ici, l'opportunité aux pouvoirs publics, aux ONGs et aux universitaires, de se rencontrer, afin de travailler de concert et faire face aux mutations mondiales multiformes".

Le clin d'œil de Lybek

